Règlement

La carte Déclic' s'adresse à tous les jeunes de 6 à moins de 26 ans dont le domicile légal se situe en Auvergne-Rhône-Alpes. Les enfants mineurs voyagent sous la responsabilité de leurs parents.

Sont exclus de ce dispositif:

- les titres transfrontaliers, à l'exception des abonnements 300 et 400,
- la tarification UNIRESO et Léman Pass,
- les déplacements à l'intérieur des ressorts territoriaux des autorités organisatrices de la mobilité (voir liste sur www.laregionvoustransporte.fr, rubrique transports scolaires en Haute-Savoie).

La carte coûte 10 €.

Elle est valable du 01.07.2023 au 31.08.2024.

Vérifiez que les dessertes autocars sont adaptées à vos besoins :

la carte Déclic' ne peut pas être remboursée.

Conditions d'utilisation de la Carte Déclic' -26 ans

- Cette carte est valable uniquement sur les lignes du réseau cars Région de la Haute-Savoie et les lignes 272 et 274.
- Cette carte est rigoureusement personnelle.
- Cette carte ne vaut pas titre de transport.
- Présentez obligatoirement votre carte au conducteur pour le ticket à -50% et la carte et l'abonnement 300 ou 400 si vous en êtes détenteur.
- Présentez obligatoirement votre carte au contrôleur en cours de route.
- En cas de perte ou de vol, téléphonez au 04 26 73 30 31.
- Duplicata 10€.
- Les jeunes dont le transport scolaire est organisé par la Région en Haute-Savoie n'ont pas besoin de carte Déclic'. Pendant les vacances scolaires, les week-ends et en dehors du trajet habituel, leur carte de transport scolaire fait office de carte Déclic' et leur permet de bénéficier des mêmes avantages.

Toute fausse déclaration entraînera le retrait de la carte Déclic', de l'abonnement et le remboursement des coûts.



Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie CS 10016 74001 ANNECY Cedex **Tél.** 04 26 73 30 31 **Courriel :** carte-declic@auvergnerhonealpes.fr

f y in □ □

Informations & Inscription sur laregionvoustransporte.fr



La Carte Déclic'-26 ans

10€

VALABLE
du 01/07/2023
au 31/08/2024
sur le réseau
cars Région de la
Haute-Savoje

Pour qui?

Pour tous les jeunes de 6 à moins de 26 ans qui résident en Auvergne-Rhône-Alpes :

- · les scolaires et étudiants.
- · les salariés et demandeurs d'emploi.

Cette carte est valable uniquement sur les lignes du réseau cars Région de la Haute-Savoie et les lignes 272 et 274.

Toute l'information nécessaire sur le **réseau cars Région de la Haute-Savoie** et ses transporteurs est disponible sur le site www.laregionvoustransporte.fr

Quelle formule?

La Carte Déclic' -26 ans



= 50%

de réduction pour tout achat d'un ticket unité de transport sur présentation de votre carte auprès du transporteur.



Les tickets unité et les carnets de 10 trajets peuvent être chargés sur la carte Oùra.

Les abonnements 300 et 400

L'abonnement 300

laregionvoustransporte.fr

Pour les scolaires/étudiants :

un abonnement annuel Domicile-Établissement à 300€ sur une ligne régulière interurbaine du réseau cars Région de la Haute-Savoie avec possibilité de règlement en 3 trimestres (1 aller/retour par jour scolaire selon calendrier de l'Éducation Nationale de la zone de l'académie de Grenoble). En dehors du trajet habituel et des périodes scolaires (week-end et vacances), réduction de 50% sur le ticket unité, sur toutes les lignes régulières du réseau cars Région de la Haute-Savoie.

L'abonnement 400

Pour les apprentis, salariés, jeunes en recherche d'emploi, scolaires et étudiants : un abonnement annuel déplacements illimités à 400€ sur une ligne régulière interurbaine du réseau cars Région de la Haute-Savoie (toute l'année et sur toutes les sections de la ligne régulière retenue). Pour les autres lignes du réseau cars Région de la Haute-Savoie, réduction de 50% sur le ticket unité. Cet abonnement glissant est valable 1 an de date à date sous réserve d'être détenteur de la carte Déclic' en cours de validité.

Les pièces à fournir :

- · Le formulaire à compléter,
- Une photocopie de la pièce d'identité recto verso du jeune,
- Une photocopie d'un justificatif de domicile,
- Une photocopie du livret de famille (parents et enfant concerné).

Après traitement du dossier, votre carte Déclic' vous sera adressée à domicile.

Où et comment se procurer ces abonnements?

Les abonnements 300 sont à souscrire auprès des transporteurs en charge des lignes. Les abonnements 400 sont à souscrire auprès des transporteurs ou auprès des guichets des gares routières d'Annecy et de Sallanches.

Quelles sont les conditions de résiliation et remboursement?

La demande, motivée, doit être adressée au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie, 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie - CS 10016 -74001 ANNECY Cedex.

Le remboursement d'un ou deux trimestres ne peut intervenir que 15 jours avant qu'il(s) ne débute(nt). Toute demande intervenant après ce délai sera refusée.



suivante :

À compléter en majuscules

et à retourner à l'adresse

formulaire Carte Déclic'

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Haute-Savoie 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie - CS 10016 - 74001 Annecy Cedex **Tél.** 04 26 73 30 31 - **Courriel :** carte-declic@auvergnerhonealpes.fr

Inscription en ligne sur www.laregionvoustransporte.fr

Cadre réservé à l'administration **2023/2024 n**°

Bénéficiaire
Nom: Prénom:
Date de naissance : L_rl L_rr
Adresse:
Code Postal : L Commune :
Téléphone (fixe ou portable) : L_,
Courriel :@
Statut (cocher une seule case):
☐ Primaire ☐ Collégien ☐ Lycéen Classe :
☐ Apprenti ☐ Étudiant ☐ En formation ☐ Salarié ☐ Sans activité
Établissement ou entreprise :
Code Postal: Commune:
Responsable légal
Nom: Prénom:
Téléphone (fixe ou portable) :
Courriel :
Paiement
Carte Déclic' -26 ans / 10 euros
Paiement par chèque à l'ordre de la Régie de recettes carte Déclic'.
La carte Déclic' peut être également achetée par carte bancaire sur le site
www.carte-declic.auvergnerhonealpes.fr.
J'atteste : Le :
- avoir joint toutes les pièces à fournir (voir ci-contre) ainsi que le paiement,
- avoir pris connaissance du règlement de la carte Déclic'.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à l'inscription et à la gestion des dispositifs de transport, ainsi qu'aux actions d'information et de prévention et à l'envoi d'alettes relatives à l'état du service. Pour toute question ou pour exercer vos droits (accès, rectification, effacement), adressez-vous à : Antenne régionale des transports en Haute-Savoie - 3 rue du 30° Régiment d'Infanterie - CS 10016 - 74001 Annecy Cedex - Tél. 04 26 73 30 30 transports/4@auvergnerhonealpes.fr - www.laregionvoustransporte.fr, rubrique transports scolaires en Haute-Savoie. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits : https://transportscolaire.hautesavoie.auvergnerhonealpes.fr/usager/index.php/rgpd-en-savoir-plus